



PERMACULTURE - SPÉCIALISATION



VOIES DE FORMATION

Formation continue en 4 ^{1/2} mois pour adultes



OBJECTIFS VISÉS

- Monter son projet d'installation, reprise ou conversion en appliquant les principes Permaculture individuel, collectif, associations
- Redéfinir les principes et pratiques de la permaculture
- Concevoir un système économique et de production viable

EMPLOIS VISÉS



Emploi: Devenir Salarié, s'installer ou reprendre une exploitation ou un lieu permacole



CONTENU

Théorie (au CFPPA) 400 h

(Visites et/ou Travaux pratiques)

- ✓ Agroécologie
- ✓ Base de design de paysage
- ✓ Histoire, principes et fondamentaux de la permaculture
- √ Pratique permaculture
- ✓ Les différents volets de la Permaculture (fleur de la Permacult permaculture)
- ✓ Connaissances du sol et de sa biologie
- ✓ Fruitiers, petits fruits, PAM, apiculture, CBD et semences potagères
- ✓ Soins des plantes auxiliaires
- ✓ Maraîchage sol vivant
- ✓ Ecoconstruction et gestion de l'énergie

Pratique en entreprise 200 h

en cohérence avec les exigences de la formation

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Présentation de son projet en fin de formation (Oral)

Navette : GARE ROUTIÈRE ST AFFRIQUE ←→ LA CAZOTTE

Site de la Cazotte : HÉBERGEMENT RESTAURATION



Accès handicapé PMR et référent handicap

CFPPA LA CAZOTTE

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE **20** 05 65 98 10 35

















✓ Formation continue 4 ^{1/2} mois : soit 35 h / semaine

400 heures en présentiel au CFPPA à temps plein de octobre à février

200 heures (6 semaines) de stage pratique en entreprise

FORMATION CONTINUE 4 1/2 mois

PUBLIC VISÉ	Tout public
PRÉREQUIS POUR L'ENTREE EN FORMATION	Avoir 18 ans
CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION	Sous réserve d'un accord de financement
MODALITÉS DE SÉLECTION / RECRUTEMENT	Journée de positionnement et entretien individuel avec explicitation du projet et/ ou des objectifs

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formateurs spécialisés / intervenants professionnels
- ✓ Travaux pratiques sur l'espace test de la couveuse maraîchère et/ou chez des professionnels installés dans le sud Aveyron et chez le maître de stage

FINANCEMENT DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

Formation continue:

- ✓ Demandeurs d'emploi : Conseil Régional (dans la limite des places disponibles)
- ✓ Autres: Autofinancement sur devis / CPF nous contacter

RÉMUNÉRATION

Formation continue : rémunération suivant la législation en vigueur et la situation antérieure

INDICATEURS DE RÉSULTATS 2022-2023

Taux: ❖ réussite 100 % ❖ satisfaction 100 % ❖ insertion 100 %